

OBLIGATIONS DE DÉCLARATION RELATIVES AU FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES POUR LES PERSONNES INSCRITES ET LES SOCIÉTÉS SE PRÉVALANT DE DISPENSES D'INSCRIPTION

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié récemment l'Avis 31-317 du personnel des ACVM *Obligations de déclaration relatives au financement des activités terroristes pour les personnes inscrites en vertu de la législation en valeurs mobilières, les courtiers internationaux dispensés et les conseillers internationaux dispensés* [[cliquer ici pour consulter l'avis](#)] concernant les obligations de déclaration mensuelle et les autres questions relatives au financement des activités terroristes et aux sanctions prévues par la *Loi sur les Nations Unies* visant certains pays en vertu du Code criminel du Canada et des règlements connexes. Bien que l'Avis confirme le point de vue des ACVM selon lequel les obligations de déclaration s'appliquent aux personnes inscrites et aux entités se prévalant de la dispense pour les courtiers internationaux et celle pour les conseillers internationaux prévues dans le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription, nous croyons que ces obligations de déclaration s'appliquent également aux sociétés qui se prévalent d'autres dispenses d'inscription. Nous pensons notamment à la dispense d'inscription visant les courtiers sur le marché dispensé offerte dans les provinces et les territoires de l'Ouest. Nous avons demandé aux ACVM d'éclaircir la question.

L'Avis a été publié aux fins suivantes :

- fournir de l'information sur le nouveau formulaire de déclaration consolidé à utiliser pour tous les rapports déposés auprès des autorités principales à compter du 14 mai 2010;
- fournir de l'information concernant la transmission des rapports mensuels, notamment la transmission autorisée de rapports par courrier électronique;
- fournir de l'information sommaire sur les lois canadiennes qui imposent des obligations de déclaration mensuelle.

Deux types de déclarations à l'intention de leur autorité principale sont exigés des courtiers et des conseillers. Auparavant, les déclarations devaient être transmises aux

MISE EN GARDE GESTION DES INVESTISSEMENTS

ACVM de quelques territoires sur deux formulaires distincts. Ces formulaires ont été regroupés en un seul formulaire à transmettre par courrier électronique à l'autorité principale de la société. Le nouveau formulaire doit être utilisé pour la déclaration exigée le 14 mai 2010.

L'Avis résume les lois canadiennes applicables qui visent notamment à lutter contre le financement des activités terroristes et qui permettent d'établir une liste de personnes et d'entités (les « personnes désignées ») à l'égard desquelles les courtiers et les conseillers doivent déclarer certaines opérations. On peut obtenir sur le site Web du BSFI [<http://www.osfi-bsif.gc.ca>] la liste consolidée des « personnes désignées ». Vous remarquerez que cette liste est révisée fréquemment.

Ces obligations de déclaration s'ajoutent aux obligations imposées aux courtiers et aux conseillers aux termes de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (Canada).

Pour obtenir plus de renseignements sur vos obligations aux termes des diverses lois sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes au Canada, veuillez communiquer avec votre avocat habituel du **Groupe de gestion des investissements de BLG** ou avec l'un des avocats suivants :

TORONTO

Prema K.R. Thiele 416-367-6082 pthiele@blgcanada.com	Laurie J. Cook 416-367-6639 lcook@blgcanada.com	Rebecca A. Cowdery 416-367-6340 rcowdery@blgcanada.com	Marsha P. Gerhart 416-367-6042 mgerhart@blgcanada.com
---	--	---	--

VANCOUVER

Jason J. Brooks 604-640-4102 jbrooks@blgcanada.com	H. Scott McEvoy 604-640-4170 smcevoy@blgcanada.com
---	---

MONTRÉAL

François Brais 514-954-3143 fbrais@blgcanada.com

OTTAWA

R. Steve Thomas 613-787-3539 rsthomas@blgcanada.com
--

CALGARY

Angie Redecopp 403-232-9504 aredecopp@blgcanada.com
--

MISE EN GARDE GESTION DES INVESTISSEMENTS

Voici les chefs du Groupe Gestion des investissements de BLG :

John E. Hall	Chef de groupe national	416-367-6643	jhall@blgcanada.com
François Brais	Chef régional de Montréal	514-954-3143	fbrais@blgcanada.com
Jeremy S.T. Farr	Chef régional d'Ottawa	613-787-3511	jfarr@blgcanada.com
Lynn M. McGrade	Chef régional de Toronto	416-367-6115	lmcgrade@blgcanada.com
Brad J. Pierce	Chef régional de Calgary	403-232-9421	bpierce@blgcanada.com
Jason J. Brooks	Chef régional de Vancouver	604-640-4102	jbrooks@blgcanada.com

Le groupe Gestion des investissements de Borden Ladner Gervais S.R.L., S.E.N.C.R.L. est composé d'une équipe de plus de 50 avocats, établis dans des bureaux partout au Canada, bien au fait des questions d'ordre commercial, réglementaire et administratif qui se posent aux participants du secteur de la gestion des investissements au Canada. Nous avons le service de gestion des investissements le plus important et le plus chevronné au Canada, le groupe offrant des services juridiques aux participants de ce secteur, à l'échelle canadienne et internationale, depuis plus de 50 ans. Nos clients, à l'échelle nationale et internationale, comprennent des sociétés d'investissement à capital fixe et variable, des fournisseurs de produits de placement alternatif, de produits en gestion commune et de produits d'investissement privé, des conseillers et des courtiers en placement, des institutions financières, des fournisseurs de services, des organismes de réglementation des valeurs mobilières, des organismes d'autoréglementation et des associations professionnelles du secteur. Nos avocats entretiennent des relations de travail de longue date avec les autorités canadiennes en valeurs mobilières et d'autres représentants gouvernementaux, ainsi qu'avec l'Institut des fonds d'investissement du Canada et des chefs de file du secteur.

Nous publions à l'occasion des Mises en garde Gestion des investissements sur des questions d'intérêt concernant ce secteur. Si vous n'avez pas reçu la Mise en garde directement, veuillez communiquer avec nous en composant le 1-877-BLG-LAW1 ou en nous faisant parvenir un courrier électronique à l'adresse subscriptions@blgcanada.com et nous ajouterons votre nom à notre liste d'envoi des prochaines Mises en garde. Si vous recevez la Mise en garde par erreur ou si vous ne souhaitez pas en recevoir d'autres, vous pouvez également demander que votre nom soit retiré de nos listes d'envoi. La présente Mise en garde Gestion des investissements vous a été envoyée à titre gracieux par Borden Ladner Gervais s.r.l., s.e.n.c.r.l. Nous respectons votre vie privée et désirons attirer votre attention sur notre politique de confidentialité relative à nos publications que vous pourrez consulter à <http://www.blgcanada.com/accueil/comm-electronique>.

© 2010 Borden Ladner Gervais S.R.L., S.E.N.C.R.L.

Borden Ladner Gervais
S.R.L., S.E.N.C.R.L.
**Avocats et Agents de brevets
et de marques de commerce**

Calgary
1000 Canterra Tower
400, 3^e Avenue Sud-Ouest
Calgary (Alberta) Canada
T2P 4H2
tél. : 403-232-9500
télé. : 403-266-1395

Montréal
1000, rue De La Gauchetière
Ouest
Bureau 900
Montréal (Québec) Canada
H3B 5H4
tél. : 514-879-1212
télé. : 514-954-1905

Ottawa
World Exchange Plaza
100, rue Queen
Bureau 1100
Ottawa (Ontario) Canada
K1P 1J9
tél. : 613-237-5160
1-800-661-4237
télé. (serv. juridiques) :
613-230-8842
télé. (prop. intel.) :
613-787-3558

Toronto
Scotia Plaza, 40, rue King
Ouest
Toronto (Ontario) Canada
M5H 3Y4
tél. : 416-367-6000
télé. : 416-367-6749

Vancouver
1200 Waterfront Centre
200, rue Burrard
C.P. 48600
Vancouver (C.-B.) Canada
V7X 1T2
tél. : 604-687-5744
télé. : 604-687-1415

Région de Waterloo
Waterloo City Centre
100, rue Regina South
Bureau 220
Waterloo (Ontario) Canada
N2J 4P9
tél. : 519-579-5600
télé. : 519-579-2725
télé. (prop. intel.) :
519-741-9149